

Lockington, Elliott (SPAC/PSPC)

De : Zi-Ann Lum <ziann.lum@huffpost.com>
Envoyé : 16 octobre 2020, 21 h 02
À : fitz-morris, James (SPAC/PSPC)
Objet : RE : Correction, s'il vous plaît

Bonjour,

Je ne voulais pas déranger avec le message du site Web. J'ai demandé à mes collègues des différentes régions du pays de vérifier également. Le même message est apparu.

Je vous remercie d'avoir clarifié la déclaration qui m'a été fournie. Serait-il convenable de vous l'attribuer, à titre de directeur des communications du ministre? J'aimerais avoir vos précisions dans les meilleurs délais.

– Zi-Ann

Le vendredi 16 octobre 2020 à 20 h 08, fitz-morris, James (SPAC/PSPC) <james.fitz-morris@canada.ca> a écrit :

Bonjour,

Premièrement, la description de la situation ne mentionne toujours pas que la quasi-totalité de ces contrats ont été affichés depuis. Je consulte régulièrement ce site depuis mon ordinateur portable et mes téléphones et je n'ai pas observé de problème. Cela dit, je vais signaler le problème à mon service de TI.

Pour votre fournir des précisions, pratiquement tous les contrats passés ont déjà été divulgués et sont répertoriés à la fois sur notre site Web et sur le site du gouvernement ouvert.

Les quelques exceptions sont limitées à 3 produits particuliers qui, comme le dit le site Web : Compte tenu de la forte concurrence pour les EPI et autres fournitures, et dans l'intérêt des Canadiens, SPAC doit protéger le nom des fournisseurs pour certains produits difficiles à obtenir, notamment les respirateurs N95, gants et tampons.

James

De : Zi-Ann Lum [<mailto:ziann.lum@huffpost.com>]
Envoyé : 16 octobre 2020, 16 h 45
À : fitz-morris, James (SPAC/PSPC) <james.fitz-morris@canada.ca>
Objet : Rép. : Correction, s'il vous plaît

Bonjour James,

Merci pour votre message. J'ai essayé de vous appeler pour obtenir des éclaircissements sur certains des éléments de données que vous avez mentionnés. Les 32 noms sont-ils gardés secrets parce qu'une ESN a été invoquée?

J'ai communiqué la note de service sous-ministre dans ma demande de commentaires la semaine dernière. Elle a ensuite été transférée à l'équipe des relations avec les médias. On y déclare qu'une « grande majorité des contrats mis en place par SPAC comportent une exemption de sécurité nationale ». Je pensais

que l'indication chronologique « au début de la pandémie de coronavirus » était claire, mais je comprends votre interprétation des deux premières lignes. Elle a été reformulée au passé pour être plus claire.

Voici ma demande d'éclaircissements : En ce qui concerne la réponse qui m'a été fournie par le Ministère (à savoir : « ...nous divulguons maintenant la majorité de nos informations sur les contrats concernant la COVID-19 sur notre page Web ainsi que par le biais des exigences normales de divulgation proactive ») cela signifie-t-il spécifiquement les nouveaux contrats à l'avenir? Les détails de ces premiers contrats auxquels il est fait allusion dans la note du mois de mai ont-ils tous été divulgués de manière proactive?

Encadré : J'ai eu beaucoup de mal à consulter ce site Web sur différents appareils. Soyez conscient que si vous envoyez ce lien, beaucoup de gens ne pourront pas y accéder. J'ai reçu plusieurs avertissements « Ce site utilise une configuration de sécurité obsolète ».

Vous pouvez me rejoindre numéro 343-996-2251 si vous préférez le téléphone.

– Zi-Ann

Le vendredi 16 octobre 2020 à 15 h 13, fitz-morris, James (SPAC/PSPC) <james.fitz-morris@canada.ca> a écrit :

Bonjour Zi-Ann,

J'ai vu votre article concernant la divulgation des contrats et je crains qu'il ne reflète pas exactement les faits.

Vos deux premières lignes sont rédigées au présent et indiquent que le gouvernement continue à retenir l'information sur les contrats en question.

En fait, comme cela a été souligné dans la réponse que le Ministère vous a fournie :

« Toutefois, l'environnement de l'approvisionnement a évolué depuis [depuis la rédaction de cette note de service]... Conformément à cette nouvelle réalité et à notre engagement en matière de transparence, nous divulguons désormais la plupart des renseignements relatifs à nos contrats liés à la COVID-19 sur notre [page Web](#) ainsi que selon les normes habituelles de divulgation proactive. Dans des cas limités, certains renseignements des contrats ne peuvent être divulgués, par exemple pour protéger la confidentialité commerciale des fournisseurs. »

Le site Web mentionné est celui-ci : <https://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/comm/aic-scri/contrats-contracts-fra.html>

Vous y verrez que, sur les 244 contrats liés à la réponse à la pandémie de COVID-19 que nous avons signés, seuls les noms de 32 fournisseurs sont retenus afin de protéger les chaînes d'approvisionnement. Dans tous ces cas sauf deux, le produit et la valeur du contrat sont divulgués.

Je ne vais pas fournir les liens vers chaque entrée individuelle, mais ces contrats ont été divulgués de manière proactive sur le site Web public du gouvernement. La grande majorité d'entre eux sont répertoriés sous ASPC, car c'est l'organisme qui les a demandés.

Je dois également m'opposer à ce que la réponse de M. McKinnon soit qualifiée de « vague ». Sans débattre de la validité d'un éditorial sur cette seule réponse, il s'agit d'une question dont le ministre et le sous-ministre ont déjà parlé à plusieurs reprises lors d'entrevues, d'audiences de comité et à la Chambre. Nous avons été très clairs sur cette question depuis des mois.

Je vous remercie,
James

James Fitz-Morris
Directeur des communications / Director of Communications
Cabinet de la ministre des Services publics et de l'Approvisionnement / Office of the Minister of Public Services and Procurement
james.fitz-morris@canada.ca
Cell : 613-698-2387

ZI-ANN LUM
Journaliste politique
HUFFPOST CANADA
[\(343\) 996-2251](tel:3439962251) / [@ziannlum](https://www.instagram.com/ziannlum)